

# Les Attentes du Monde Arabe à l'égard de l'Union européenne : L'espérance Déçue d'une Alternative aux États-Unis ?

François Burgat

► **To cite this version:**

François Burgat. Les Attentes du Monde Arabe à l'égard de l'Union européenne : L'espérance Déçue d'une Alternative aux États-Unis ? : Direction générale pour les politiques externes de l'Union Direction B - Département thématique Etude externe. Cette note a été demandée par la Commission des Affaires étrangères du Par-lement Européen. Fonct.. 2007. <halshs-00131403>

**HAL Id: halshs-00131403**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00131403>**

Submitted on 16 Feb 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**PARLEMENT EUROPEEN**

**Direction générale pour les politiques externes de l'Union  
Direction B - Département thématique  
Etude externe**

**Les Attentes du Monde Arabe  
à l'égard de l'Union européenne :  
L'espérance Déçue d'une Alternative  
aux États-Unis ?**

**François BURGAT**

**CNRS IREMAM (Aix en Provence)**

**Cette note a été demandée par la Commission des Affaires étrangères du Par-  
lement Européen. Fonctionnaire responsable : Dr Stefan Krauss DG Politiques ex-  
ternes Département thématique**

*Toute opinion exprimée est celle de l'auteur et ne reflète pas nécessairement la position  
du Parlement européen*

**DGExPo/B/PolDep/2006/25**

**4 octobre 2006 FR**

***Contenu*** : Dans le monde arabe, quelles sont, au miroir de la perception des États-Unis d'Amérique, les attentes des acteurs, gouvernants ou opposants, « sociétés civiles » ou « acteurs religieux » à l'égard de l'Union européenne ? Quelles améliorations l'UE pourrait-elle apporter aux méthodes, aux cadres de pensée et aux instruments de son action dans cette région du monde pour accroître leur efficacité ?

La visibilité et la fonctionnalité des actions de l'Union européenne dans le monde arabe diffèrent selon que l'on se place sur le terrain économique ou politique. La présente étude se concentre sur les attentes *politiques* du monde arabe. Elle s'efforce donc d'identifier, telles que les perçoivent ses possibles partenaires, les principales limites à la crédibilité et à l'efficacité de l'action européenne en la comparant le cas échéant à celle des États-Unis d'Amérique. L'importance de ces attentes varie en fonction de la proximité géographique des interlocuteurs et – selon qu'un passé colonial et, le plus souvent, son écho migratoire, relie les sociétés concernées – de leur degré d'« intimité historique ». Elle peut également, comme c'est le cas dans les territoires palestiniens, dépendre de l'urgence que revêt la quête d'un soutien occidental alternatif à celui des États-Unis.

L'analyse du champ politique des relations euro-arabes requiert un usage prudent des catégories et des notions, notamment celles de « sociétés civiles » et d'« acteurs religieux » qui, dans un environnement autoritaire, peuvent perdre une grande partie de leur portée. Sans minimiser la qualité d'un grand nombre des initiatives de l'UE, cette étude s'attache à souligner ce que l'écoute des opinions arabes fait apparaître comme les principaux défis qu'elle devra relever pour renforcer et surtout pérenniser ses relations avec cette région.

Peut-on gagner la confiance d'une population en étant considéré comme l'allié complaisant de ses deux principaux « adversaires » ? Ce défi essentiel, l'Union doit le relever d'abord au niveau régional, du fait de sa proximité, voire d'un certain tropisme à l'égard de l'Etat d'Israël, même lorsque les politiques de ce dernier quittent manifestement les rails de la légalité internationale. Comment l'UE peut-elle gagner la confiance de la population palestinienne sans se démarquer plus fermement des graves atteintes aux droits élémentaires commises à son détriment par l'occupant israélien ? (1). Ce défi, l'Union doit ensuite le relever à nouveau, à l'échelle cette fois de chacune des enceintes nationales. Il résulte de sa complaisance avérée vis-à-vis des « repoussoirs » que représentent tous ceux des régimes arabes qui malmènent impunément les principes de bonne gouvernance qu'elle prétend précisément promouvoir. Comment l'UE peut-elle gagner la confiance des populations libyennes, algériennes ou tunisiennes (etc.), tout en déroulant le tapis rouge devant leurs leaders, que tout devrait pourtant porter à dénoncer pour la constance avec laquelle ils ont bafoué les droits et les libertés les plus élémentaires ? (2) La lenteur avec laquelle l'Union identifie, dans les sociétés civiles ou dans les oppositions politiques, des partenaires alternatifs – et, tout particulièrement, son incapacité persistante à établir le moindre contact avec la génération montante des courants islamistes modérés –, porte enfin fortement atteinte à son image, fragilisant de plus en plus l'ancrage de ses entreprises. L'impasse où l'a placée, en janvier 2006, le boycottage du gouvernement palestinien pourtant élu avec son entier soutien, constitue la manifestation extrême de cette contradiction latente dans laquelle risque inexorablement de s'enfermer son action (3). Cette étude propose enfin quelques recommandations centrées sur la nécessité de préparer les mutations qui accompagnent le renouvellement en cours de la génération des élites gouvernantes issues des indépendances et le dépassement des ultimes séquelles de l'unilatéralisme, politique mais aussi culturel, hérité de l'histoire (4).

## 1. L'Union européenne entre « attentisme » et « atlantisme »

L'action politique de l'Union européenne dans le monde arabe est souvent décrite – aussi bien par les acteurs étatiques que par les opposants – comme souffrant à la fois de l'*inachèvement* de l'édifice institutionnel sur lequel elle repose et d'une trop faible identité par rapport à celle des États-Unis. Alors que le discrédit croissant de la politique étrangère de l'administration du président Georges Bush procure un *a priori* très favorable dans de larges secteurs des opinions arabes, l'UE ne parvient que très partiellement à capitaliser le potentiel de ces millions de « déçus de Washington ». Au terme de négociations attentistes, la montagne des déclarations de principe accouche trop souvent de décisions tardives, considérées au mieux comme trop proches de celles des États-Unis et au pire comme trop ouvertement favorables à Israël.

Dans le traitement du dossier passionné du conflit israélo-arabe et de ses ramifications régionales, – tout particulièrement depuis le rapprochement franco-américain sur le dossier irakien puis libanais –, l'UE est ainsi accusée de s'aligner – contre l'intérêt bien compris de tous, y compris celui de l'État hébreu – sur les positions les plus unilatérales et les moins universelles de l'axe israélo-américain. Telle est la première limite, la plus fréquemment énoncée, à sa crédibilité et à sa réputation.

Pour la génération de ceux qui se disent désabusés à son égard, l'Europe dit souvent le droit, mais elle dit plus spontanément celui du plus fort. Et cela ne vaut pas que dans l'arène régionale (« Israël a le droit de se défendre »), mais, tout autant, dans les enceintes politiques nationales, où la stricte domestication des institutions parlementaire et judiciaire et la banalisation du recours à la torture contre les opposants politiques ont rarement été condamnées à l'heure et avec la fermeté attendue. Lorsque l'UE consent à rappeler le droit du plus faible, elle est accusée de ne point se donner les moyens, ni militaires, ni même seulement diplomatiques, de le faire appliquer, tolérant les plus graves manquements aux normes les plus solennellement énoncées de son action.

Si toute une génération d'opposants politiques, pas seulement islamistes, ne croit plus pouvoir compter sur l'appui des « principes » et des « valeurs » de l'UE, tant de fois proclamées, c'est que la politique des deux poids deux mesures a gravement porté atteinte à la crédibilité de son rôle d'arbitre régional. Dans les enceintes nationales, la longue guerre civile algérienne a fourni les exemples les plus archétypiques de ces manquements répétés. Depuis l'annulation du processus électoral de décembre 1991, l'usage illimité et la manipulation cynique de la violence par les officines du régime d'Alger n'ont mérité que le quasi-silence de Bruxelles et consacré son absolue incapacité à faire respecter ou même à rappeler en temps utiles les droits, garanties et principes que l'Union dit promouvoir dans la région.

Si, au Proche-Orient, il peut arriver que certains personnels de l'UE répugnent d'avoir à dévoiler publiquement leur affiliation professionnelle, c'est que, dans le conflit israélo-arabe cette fois, les épisodes se sont multipliés où la soumission silencieuse de l'Europe à la loi du plus fort a prévalu sur sa capacité à faire respecter ses engagements internationaux les plus clairement formulés. Des petits cercles diplomatiques informés jusqu'aux larges audiences populaires des chaînes satellitaires arabes, cette géométrie variable de l'éthique politique et de l'humanisme européen au Proche-Orient fonde le désaveu qui est au cœur de toutes les évaluations : les plus documentés des observateurs soulignent le contraste béant entre l'intransigeance avec laquelle l'Europe exige du Hamas le respect des trois conditions pour sa reconnaissance et le laxisme parfait avec lequel elle a laissé Israël s'affranchir totalement des cinq conditions mises à l'approbation de son retrait unilatéral de Gaza. L'« enterrement » du « plan de Jérusa-

lem », produit d'un remarquable effort conjoint des chefs de mission européens pour une fois en parfait accord et mystérieusement devenu « caduc », a choqué les spécialistes de tous bords. En mars 2006, les conditions du retrait des observateurs européens de la prison de Jéricho pour y laisser pénétrer l'armée israélienne en toute illégalité internationale, conduisant Mahmoud Abbas à annuler son intervention devant le Parlement européen ont particulièrement malmené la crédibilité européenne. À ce jour, la plus marquante des contre-performances de l'Union aux yeux d'une écrasante majorité des opinions publiques, et celle dont la portée symbolique est la plus désastreuse, reste le retrait de l'aide budgétaire au gouvernement de l'Autorité palestinienne né de ces élections que Bruxelles et Strasbourg avaient encouragées, surveillées et approuvées sans réserve comme un modèle de démocratie unique dans le monde arabe.

En juillet 2006, dans une configuration curieusement identique – puisque l'État hébreu, après l'offensive contre le Hamas de Gaza, lançait une offensive armée sous l'identique prétexte de s'en prendre à un adversaire exclu du champ politique légitime du seul fait de sa qualification d'« islamiste » –, la longue semaine de silence de l'Union – à peine rompue par une déclaration de sa présidence (la seule également à avoir évoqué l'existence des prisonniers palestiniens) – et son incapacité à raccourcir les délais accordés par les États-Unis à Israël pour parfaire la destruction des infrastructures civiles du Liban ont contribué à sceller ce désaveu unanime des opinions publiques arabes et, à quelques nuances près, celui de ses élites gouvernantes.

Lorsque, le 2 août 2006, Ahmed Mansour, présentateur vedette de l'émission phare de la chaîne qatari *Al-Jazira* (*Bi La hudûd* : Sans frontières) reçoit Madame Tarja Halonen en sa qualité de présidente de l'Union européenne, il résume ainsi en peu de mots ce profond dépit : « Vous n'aidez qu'Israël ! Tous les responsables européens qui sont venus visiter la région ont évoqué la libération des prisonniers du Hezbollah ou du Hamas. Mais pas un seul n'a évoqué [...] les cinq cents femmes ou enfants incarcérés dans les prisons israéliennes. À ce jour, pas un seul Européen n'a réclamé leur libération, ni la leur ni celle des autres prisonniers. N'y a-t-il donc que les Israéliens qui intéressent l'Union européenne ? »

## **2. La fragilité politique des relais institutionnels de l'Union**

Comment communiquer avec un groupe dont le leadership autoritaire et impopulaire a de surcroît une propension naturelle et un talent achevé pour centraliser à son profit tous les canaux et tous les vecteurs de la communication ?

Les principales attentes arabes non satisfaites vis-à-vis de l'Europe et le principal obstacle à l'approfondissement de ses relations avec cette région du monde sont d'une manière ou d'une autre le résultat, direct ou indirect, de cet autoritarisme de la majeure partie des partenaires étatiques et institutionnels sur lesquels repose son partenariat. La relative incapacité de l'Union à prendre la mesure de l'impopularité croissante de ses partenaires étatiques pourrait être atténuée par une politique de communication avec les acteurs non étatiques. Mais, on va le voir, il n'en est rien. L'Union peine à identifier, aussi bien au sein des oppositions partisans qu'au sein des sociétés civiles ou des acteurs religieux, des partenaires ou des interlocuteurs susceptibles de pallier l'impopularité de ses interlocuteurs officiels. Pas assez démarquées des politiques impopulaires de l'administration américaine ou d'Israël, les actions de l'UE sont relayées par des régimes qui, pour garantir leur survie, acceptent de se faire eux-mêmes les relais de ces politiques, y compris dans leur volet sécuritaire. À la locomotive de la « guerre globale contre la terreur », ils accrochent ainsi les wagons de leurs propres stratégies ré-

pressives. Sauf à être infléchies substantiellement, les politiques de coopération de l'UE risquent ainsi d'échouer à prévenir les graves crispations qui ne manqueront pas de survenir quand de nouveaux régimes dans cette région seront en prise plus directe avec le sentiment et les attentes de leurs concitoyens.

Une façon – brutale mais didactique – de prendre la mesure de la distance qui, au Maghreb comme au Proche-Orient, sépare les attentes populaires et les discours des régimes, est d'utiliser, aux marges du monde arabe, la référence iranienne. Elle permet d'observer un État où le processus révolutionnaire de 1980 a mis en prise – pour un temps – la perception populaire des politiques de l'environnement occidental et le « franc-parler » du régime. Si l'on veut prendre la mesure de l'ampleur du désaveu des politiques occidentales au Proche-Orient, il faut avoir conscience que (hormis la parfaitement condamnable mise en doute des crimes nazis) la rhétorique du président Ahmadinejad à l'égard de l'Occident et d'Israël peut être considérée comme une matrice raisonnablement fidèle de ce que, dans bon nombre d'enceintes privées et, de plus en plus souvent, dans les grands forums télévisés du monde arabe, exprime une écrasante majorité de la population. On peut ainsi entrapercevoir la ligne politique que pourraient défendre d'autres régimes à naître lors de la marginalisation – inévitable – des élites gouvernementales aujourd'hui au pouvoir.

## **2.1. L'arbre des stratégies gouvernementales...**

### *2.1.1. Sur la scène internationale : l'aide de l'Europe « contre » les États-Unis*

Le paradoxe des attentes exprimées par les élites gouvernementales vis-à-vis de l'Union tient au fait que, dans l'arène internationale, elles attendent de leur partenaire européen un partage des ressources politiques plus équitable en leur faveur, partage qu'elles sont en revanche peu enclines à mettre elles-mêmes en œuvre, dans les arènes nationales cette fois, dès lors qu'il s'exercerait au détriment de leurs propres privilèges. Confrontées à l'unilatéralisme américain en général (et notamment au verrouillage américain du Conseil de sécurité), les élites arabes au pouvoir ont vis-à-vis de l'Europe des attentes peu différentes de celles de leurs opposants. Sans d'ailleurs que les modèles de société soient significativement en cause, si elles souhaitent plus d'Europe, c'est avant tout pour avoir « moins d'Amérique ».

Leurs souhaits au moins officieux se sont diversifiés un temps sur l'appréciation de l'opportunité de l'intervention américaine en Irak, l'éviction de Saddam Hussein ayant bénéficié, avant que l'ampleur des « dommages collatéraux » et les contrecoups multiples de cette campagne militaire n'aient été mesurés, du soutien au moins tacite d'une partie d'entre elles et, il est vrai, de certains compartiments de leurs opinions publiques.

D'une manière générale, sur la scène internationale, les élites gouvernementales semblent attendre aujourd'hui que leurs partenaires européens, en se démarquant des politiques des États-Unis et de leur tropisme pro-israélien, deviennent moins « infréquentables » que ceux-ci aux yeux de leurs opinions. Plus l'UE se démarque des États-Unis et plus elle (re) devient de ce fait un partenaire apprécié.

### *2.1.2 Sur la scène intérieure : contre les droits des opposants*

Dans leur relation avec l'Union européenne, les élites gouvernantes arabes ont une tendance logique à faire primer les exigences de leur pérennité sur les principes de bonne gouvernance que l'Union entend promouvoir. Leur impopularité et leur degré d'autoritarisme ne sont toutefois pas partout identiques. La répression n'est pas le trait dominant des dynamiques politiques du sultanat d'Oman ou celle des émirats pétroliers

du Golfe, où la faible démographie se conjugue avec l'importance des ressources pétrolières et gazières pour alléger le fardeau politique des dirigeants et accroître leur marge de manœuvre. D'une manière générale, ces États rentiers peu peuplés ne sont pas ceux où les attentes à l'égard de l'Europe sont les plus aiguës et les enjeux de son action les plus importants. La Libye fait sans doute exception : sa rente pétrolière et sa démographie limitée ne l'ont pas protégé d'une profonde fracture politique, fut-elle masquée par l'ampleur des méthodes répressives mises en œuvre par le dernier venu des grands partenaires de l'Europe.

Même s'il n'est pas sorti – tant s'en faut – de l'ère de l'autoritarisme, le Yémen, pour avoir choisi de maintenir l'opposition islamiste, dont le leader est président du Parlement, à l'intérieur du système et donc loin des tentations révolutionnaires radicales, n'a pas encore atteint dans ce domaine le niveau des contradictions devenues manifestes au Maghreb et en Égypte. C'est surtout dans ces États les plus peuplés du nord de l'Afrique, ainsi que – mais en d'autres termes – dans les zones du Proche-Orient où irradie le conflit israélo-arabe que se pose avec le plus d'acuité la question du rôle de l'Union en matière de soutien à la bonne gouvernance, à l'établissement de l'État de droit, à l'indépendance de l'autorité judiciaire, aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales.

Capables de cautionner une lecture très politique de la « domination impériale » des États-Unis, les élites gouvernementales avalisent en revanche fréquemment les lectures américaines les plus culturalistes ou les plus « théologiques » pour masquer les raisons très banalement politiques de la montée en puissance de leurs oppositions. En « dépolitisant » la lecture des résistances auxquelles ils se heurtent, la « sur-idéologisation » des tensions politiques permet en effet aux acteurs étatiques d'occulter la part de responsabilité souvent essentielle qui est la leur.

La « crise des caricatures » (janvier 2006) et celle née en septembre de la même année des propos sur l'islam du pape Benoît XVI ont montré qu'un certain nombre d'acteurs étatiques (Syrie, Libye, Égypte, Arabie Saoudite, mais également Israël) peuvent avoir paradoxalement intérêt à participer à cette « théologisation » opacifiante des humeurs de tous ceux qui leur résistent. Si le concept de « guerre des civilisations » a été significativement employé pour la première fois dès 1990 par Bernard Lewis à propos du conflit israélo-palestinien, c'est qu'il permettait de masquer très utilement la matrice trivialement nationaliste de ce conflit. Si certains régimes arabes autoritaires s'accrochent parfaitement des manifestations religieuses anti-occidentales – voire les encouragent en sous-main –, c'est qu'elles accèdent chez leurs interlocuteurs européens l'idée (fausse) que le fondement des oppositions auxquelles ils se heurtent de plus en plus fréquemment est de nature sectaire et religieuse plus que politique.

Les élites arabes au pouvoir cautionnent donc souvent des approches culturalistes (aidez-nous à résister à ces islamistes qui sont également vos ennemis) ou « economicistes » (aidez-nous financièrement et nos opposants perdront toute base sociale) pour justifier leur refus persistant de toute ouverture politique. Par cette stratégie, une partie d'entre elles est parvenue avec une étonnante facilité à faire cautionner son autoritarisme par l'environnement international en général et, notamment dans le cadre du Processus de Barcelone, par l'Union européenne en particulier.

Hormis les cas très particuliers du gouvernement palestinien du Hamas (qui a pour ambition de regagner la crédibilité de l'Union) et de la Syrie (qui doit surmonter une hostilité européenne liée non pas à ses méthodes répressives, dont l'Union s'est toujours accommodée, mais seulement à son rapprochement stratégique avec l'Iran), la plupart

des régimes arabes, tout particulièrement les plus autoritaires, ont toutes les raisons de se féliciter de l'attitude de l'UE à leur égard. Par les seules exigences de leur « lutte » supposée « contre le fondamentalisme » et alors même que la démonstration est amplement faite que cette radicalisation sécuritaire crédibilise et nourrit celle de leurs opposants, ils sont parvenus à faire oublier leurs entorses graves et répétées aux libertés publiques et aux droits individuels. Ces entorses n'ont jamais affecté ainsi ni l'attitude de l'Union à leur égard ni le montant des soutiens financiers qui leur sont accordés, au détriment de la qualité des relations avec leurs opposants, c'est-à-dire une large majorité des populations concernées, en constante dégradation au cours de la décennie écoulée.

## 2.2. ...et la forêt ignorée des attentes oppositionnelles

D'une manière générale, les acteurs autres qu'étatiques attendent donc impatiemment de l'UE s'autonomise de l'axe américano israélien et que, dans les domaines essentiels des droits de l'Homme et de la bonne gouvernance, elle se montre un interlocuteur plus exigeant à l'égard de ses partenaires étatiques.

### 2.2.1. Sur les droits de l'Homme : la conviction d'un double discours

Au lendemain des attentats du 11 septembre, le lancement de la « guerre globale contre la terreur » est venu différer une nouvelle fois la concrétisation par l'UE de ses exigences en matière de bonne gouvernance, de consolidation de l'État de droit, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Ce recul est bien mis en évidence par l'amertume de l'opposant tunisien Moncef Marzouki qui, pour résumer la démission de l'environnement international vis-à-vis des régimes autoritaires arabes, écrit que « depuis le 11 septembre, jamais les dictateurs ne se sont mieux portés ». L'éradication par la violence de toute opposition autre que cosmétique en Tunisie et en Algérie, la corruption avérée de la compétition électorale égyptienne, le « désamorçage » ou la mise hors de portée de toute sanction électorale des rouages essentiels du pouvoir marocain, pour ne rien dire du verrouillage totalitaire de la scène politique libyenne (dont le leader sera néanmoins autorisé lui aussi à fouler les tapis rouges de l'Europe), sont au cœur du désaveu manifeste dont fait aujourd'hui l'objet l'UE dans de très larges couches populaires du monde arabe.

« Pourquoi soutenons-nous tous les dictateurs arabes ? Leurs peuples ne veulent plus le faire, il faut bien que quelqu'un s'en charge ! » Cet échange entre le chef de l'État français et l'un de ses jeunes compatriotes, imaginé en 1996 par *Le Canard enchaîné*, a conservé toute son actualité en 2006 et peut être extrapolé sans danger à la totalité des politiques de l'Union. Si de tels exemples sont volontiers empruntés au seul chef de l'État français, qui n'en a pas le monopole, tant s'en faut, c'est que Paris donne souvent le « la » européen du laxisme dans l'évaluation des performances démocratiques des régimes de la façade nord de l'Afrique.

« Je ne vois pas, en toute bonne foi, ce que l'on peut reprocher à ces élections », déclare encore Jacques Chirac au lendemain du scrutin présidentiel algérien d'avril 2004 – notoirement truqué –, avant de faire remettre au président Bouteflika, en septembre 2005, le « Prix Louise Michel... des droits de l'Homme et de la démocratie ». Quinze ans plus tôt, la France l'avait, il est vrai, fait remettre également à son homologue égyptien Hosni Moubarak au terme d'un scrutin dont les lecteurs du très réaliste roman témoignage égyptien (ou les spectateurs du film qui en est tiré), *L'Immeuble Yacoubian*<sup>1</sup>, ne peuvent désormais plus ignorer la dérisoire réalité.

<sup>1</sup> Alaa AL-ASWANY, *L'Immeuble Yacoubian*, Actes Sud, Arles, 2006.



Les élections sont « *raisonnablement démocratiques* », avait déjà commenté Paris (et laissé dire l'Union) en novembre 1995, au terme d'un autre scrutin algérien aussi grossièrement truqué. La voix de la France a tout autant attesté que la Tunisie était une « *expérience exemplaire de modernisation* », sans jamais être contredite à Bruxelles. Les vrais droits de l'Homme sont le « *droit de manger* » (sous-entendu pas les libertés démocratiques) a précisé enfin le chef de l'État français, commentant la grève de la faim entreprise en décembre 2003 par l'avocate militante des droits de l'Homme, Radhia Nasraoui, pour dénoncer la radicalisation sécuritaire du président Ben Ali – lui aussi couronné du Prix Louise Michel en 1988 <sup>2</sup>.

Pour les oppositions aux régimes des pays arabes ayant ratifié des « accords d'association » avec l'UE (comme la Tunisie, le Maroc et l'Algérie), le fameux « article 2 » de tous ces accords, affirmant solennellement le caractère « essentiel » du respect des droits de l'Homme <sup>3</sup> quotidiennement violés et jamais sanctionnés, est perçu comme le symbole même d'une duplicité de l'UE, dont le discours moral ne serait que le paravent d'un cynisme d'abord guidé par les intérêts économiques à court terme.

En 2005, la « colère froide » de deux militants tunisiens des droits de l'homme, Sihem Bensedrine et Omar Mestiri, a ainsi résumé éloquemment ce terrible paradoxe de l'action de l'Union : dans leur livre *L'Europe et ses despotes*, ils dénoncent la « *criminelle hypocrisie des responsables de l'Union européenne* » et démontrent que « *violations des droits de l'Homme et corruption, à des degrés divers, sont les traits communs des régimes auxquels l'Europe apporte un soutien politique et économique constant, du Maroc à la Syrie, en passant par l'Afrique du Nord et l'Égypte*<sup>4</sup> ».

### 2.2.2. Des sociétés civiles sous influence et des « ONG » étatisées

Alors que l'UE tarde à prendre la mesure du prix que lui coûte l'impopularité des vecteurs étatiques de son action, elle ne parvient pas à établir le contact avec des acteurs non étatiques plus représentatifs : qu'ils soient représentés par les oppositions, les « acteurs religieux » ou les « sociétés civiles », ils souffrent eux aussi paradoxalement d'une identique *fragilité*.

Les « sociétés civiles » souffrent dans le monde arabe de deux tentatives d'appropriation restrictive. Les régimes autoritaires parviennent le plus souvent à y établir leur autorité, vidant ainsi le concept de toute portée. Ce détournement « interne » est aggravé par le fait que les Européens ont eu tendance à restreindre eux-mêmes la notion

---

<sup>2</sup> Ce n'est pas par hasard si ces quelques exemples évoquent les prises de position françaises. Aujourd'hui partenaires privilégiés de l'UE au sud de la Méditerranée, les trois principaux pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) ont été durant des décennies des colonies françaises. Et depuis de longues années, les témoignages ne manquent pas pour attester que, au sein des instances dirigeantes de l'UE, les représentants des principaux États membres ont admis que la gestion des « affaires maghrébines » de l'Europe était avant tout une « affaire intérieure française ». Au-delà des pétitions de principe, cet héritage colonial pèse toujours très lourd – même s'il tend heureusement à s'atténuer – dans la définition des politiques de l'UE sur la rive Sud de la Méditerranée. Paradoxalement, les dirigeants des régimes autoritaires de ces pays, pourtant attachés par mille liens économiques occultes à l'ancienne métropole, ne se privent pas d'utiliser hypocritement dans leur rhétorique publique cette grave faiblesse de l'UE, qui entrave sa capacité à définir une politique étrangère libérée des pesanteurs postcoloniales.

<sup>3</sup> « Le respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux de l'homme, tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, inspire les politiques internes et internationales des parties et constitue un élément essentiel du présent accord. »

<sup>4</sup> Sihem BENSEDRINE et Omar MESTIRI, *L'Europe et ses despotes. Quand le « modèle tunisien » dans le monde arabe fait le jeu du terrorisme islamique*, La Découverte, Paris, 2004.

de société civile aux seuls acteurs dits « laïques » et à en exclure plus ou moins consciemment le large spectre des oppositions islamistes, des intellectuels ou des associations émanant ou seulement susceptibles de sympathie avec cette partie du paysage politique. Lorsqu'elle ne parle pas aux États, le plus souvent, l'Europe ne sait parler qu'avec ceux « qui lui ressemblent ». La sélection des voix désignées comme « laïques » s'opère souvent de surcroît sans trop se soucier, le cas échéant, de leur proximité avec les régimes – dès lors qu'elles disent, à leur vis-à-vis européen, dans l'une des langues qu'il parle (c'est-à-dire tout sauf la langue locale) et dans la « terminologie » qui lui est familière, ce qu'il souhaite entendre.

Si respectable puisse-t-elle être dès lors que l'on en mesure les limites, cette composante très minoritaire conforte chez son vis-à-vis occidental l'idée qu'elle détient le monopole du potentiel modernisateur dans les sociétés arabes. Et pour protéger son quasi-monopole de représentation auprès de l'environnement international, elle participe très activement au processus de démonisation et d'exclusion de ses rivaux islamistes. Confortée par cette frange radicale d'une intelligentsia laïque qui, dans son ensemble, est pourtant très loin de se restreindre à une telle posture, l'Europe surévalue assez systématiquement des expressions associatives de la société civile dotées d'une très faible représentativité : il leur suffit trop souvent de s'afficher comme « féministes », « de gauche » ou « laïques » pour que leurs interlocuteurs européens ne se soucient nullement ni de la réalité de leur ancrage populaire ni même de leur proximité éventuelle avec les régimes autoritaires, au point d'être parfois instrumentalisées ou même créées par les régimes à seule fin de nourrir et d'exporter le discrédit d'une (large) catégorie de leurs principaux opposants politiques.

Sous le pavillon des ONG, circulent en effet (dans le monde arabe mais pas seulement) toutes sortes de marchandises, y compris ce que certaines victimes de l'autoritarisme des régimes appellent aujourd'hui par dérision des « OVG » c'est-à-dire des organisations... « vraiment gouvernementales ». De la Tunisie au Maroc en passant le Yémen ou l'Arabie, elles sont créées « à la demande et selon la conjoncture », en fonction des besoins de la communication des régimes avec les chancelleries ou les donateurs étrangers, pour atténuer leur image d'autoritarisme, accaparer des financements mais aussi discréditer et contrecarrer toute concurrence de véritables ONG. C'est ainsi que le soutien de l'UE aux ONG et à travers elle aux « sociétés civiles », qui devrait nuancer sa proximité avec les régimes, se transforme très souvent, *via* les « organisations très gouvernementales », en un surcroît de soutien à leur égard.

Le cas bien documenté de la Tunisie fournit un exemple particulièrement révélateur de pratiques qui n'ont toutefois rien de spécifique et peuvent être extrapolées à la quasi-totalité des pays de la zone. Le 26 juin 2004, lors de la réunion à Hammamet de la commission préparatoire au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), les autorités ont montré une nouvelle fois leur capacité, pour empêcher la prise de parole des associations indépendantes, à mettre en avant des organisations leur ayant fait allégeance<sup>5</sup>. La capacité du régime à capter les aides destinées à la société civile a été amplement établie : « *La délégation de l'Union européenne ne finance in fine que des associations cooptées selon une stratégie de saupoudrage par gouvernement définie par Carthage. Les projets "démocratie" de MEDA sont canalisés par les intermédiaires agréés du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et, suivant les cheminements officiels, se transforment en soutien aux OVG, ces "organisa-*

---

<sup>5</sup> Vincent GEISSER et Éric GOBE, « Tunisie : consolidation autoritaire et processus électoraux », *L'Année du Maghreb* 2004, Paris, CNRS Editions, 2006

*tions vraiment gouvernementales” comme disent les Tunisiens, qui ne constituent que des pseudo contre-pouvoirs <sup>6</sup>. »*

Le Forum civil euroméditerranéen et la plate-forme des ONG destinés, dans le cadre du Processus de Barcelone, à dépasser le monopole des États et à institutionnaliser le débat entre organisations de la société civile, n’ont pas échappé à cette contradiction, jamais portée sur la table du débat. Aux yeux d’un grand nombre de ceux qui en sont *de facto* exclus, le Forum apparaît comme étranger à de larges composantes du paysage intellectuel et politique. Les acteurs proches des oppositions islamistes ne sont que très rarement associés à ces rencontres, et ceux qui voudraient voir évoluer cette situation se heurtent au lobbying surmédiatisé de la minorité agissante des sociétés civiles, proche des milieux qualifiés d’« éradicateurs » qui est parvenue, jusqu’à ce jour, à faire dénier par les Européens la moindre parcelle de légitimité politique à leurs challengers islamistes.

### **3. Un différentiel dangereux avec la génération de l’islam politique modéré<sup>7</sup>**

Alors que les contacts noués entre l’UE et les oppositions devraient contribuer à desserrer la mise sous tutelle étatique des sociétés civiles, ils souffrent d’un même parti pris : sauf exception, ils sont strictement limités aux acteurs « laïques » de cette « troisième force » qui, dans l’imaginaire politique occidental, a vocation à surgir du tête à tête entre les régimes autoritaires et leurs opposants islamistes. Le problème que pose cette mythique troisième force est double : a) au cours des vingt années écoulées, elle a largement démontré qu’elle ne disposait pas d’un ancrage populaire lui permettant de constituer une alternative crédible aux régimes ; b) elle est fondée sur une lecture des courants islamistes qui les présente comme étant absolument imperméables aux dynamiques de libéralisation politique et de « démocratisation », ce qui est pourtant loin d’être le cas et signe la plus grave erreur d’appréciation du regard occidental dominant et, dans le cas présent, des instances européennes concernées.

#### **3.1. Un Islam institutionnel étatisé**

Dans le monde arabe, l’Union européenne tend à être perçue comme représentante de sociétés plus « déchristianisées » que laïques, ce qui constitue l’une de ses principales différences avec la société américaine, perçue comme plus religieuse. Cette religiosité américaine est parfois mise au crédit des États-Unis, pour qui, à la différence de l’Europe, la présence du religieux dans l’espace public ne pose pas problème. Au cœur de l’Europe, la France est accusée non seulement d’exclure le voile islamique des enceintes scolaires mais, de façon moins légitime, de le stigmatiser dans des pans entiers de l’espace public. La religiosité américaine est en revanche dénoncée comme nourrissant les entreprises missionnaires des ONG protestantes, leur soutien souvent très passionnel à l’État d’Israël et leur influence jugée particulièrement néfaste sur la politique étrangère des néo-conservateurs.

---

<sup>6</sup> Béatrice HIBOU, *La force de l’obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, La Découverte, Paris, 2006 (p. 120 : « Le jeu impossible des partenaires étrangers : l’exemple des financements européens »).

<sup>7</sup> Pour une argumentation plus explicite de nos hypothèses sur l’Islam politique, voir : François BURGAT, *L’Islamisme au Maghreb : la voix du sud*, Karthala, Paris, 1988 ; Payot, 1995 ; *L’Islamisme en face*, La Découverte, Paris, 1995, 1996, 2002 ; *L’Islamisme à l’heure d’Al-Qaïda*, La Découverte, Paris, 2005 ; J. ESPOSITO et F. BURGAT (dir.), *Modernizing Islam. Religion in the Public Sphere in Europe and the Middle East*, Hurst and Company, Londres, 2002.

Dans le monde arabe, la plupart des acteurs religieux institutionnels (muftis et oulémas, dirigeants des grandes universités islamiques telle Al-Azhar) sont trop étroitement dépendants des régimes pour exprimer autre chose que les analyses et les stratégies de ces derniers. Les attentes exprimées à l'égard de l'Europe lors des innombrables dialogues interreligieux et autres séminaires et rencontres organisées avec ces représentants des croyants du monde arabe, tout particulièrement quand il s'agit d'analyser les causes de la « violence terroriste », occultent de ce fait systématiquement l'une des principales d'entre elles à savoir le verrouillage répressif qui sévit dans chacune de leurs sociétés. Sur ce terrain de la communication « inter-religieuse », telle est sans doute l'une des sources essentielles de la myopie de l'Union en matière d'information, d'image et d'action.

La mainmise des régimes sur les autorités religieuses ne se limite pas au territoire de leur stricte souveraineté politique : elle se manifeste aussi largement à l'intérieur de l'Europe, interférant tout autant avec le fonctionnement et donc la représentativité de certaines institutions musulmanes. Ainsi, un « dialogue interreligieux » qui réunirait, avec les encouragements de l'Europe, les autorités de la Mosquée de Paris, sur lesquelles l'influence du régime algérien est demeurée déterminante, les autorités religieuses algéroises, tunisiennes ou marocaines, n'aboutirait dans la réalité qu'à mettre en présence les différentes facettes d'un identique autoritarisme et à occulter, pour l'essentiel, les attentes convergentes dans ce domaine des croyants des deux rives. S'interdisant de prendre en compte le rôle – essentiel – des régimes dans la montée de la violence qualifiée d'« islamique », les « acteurs religieux » officiels tendent généralement à compenser ce vide par une excessive « théologisation » des tensions politiques. En tout état de cause, leur mobilisation ne permet que de façon limitée et contradictoire aux institutions européennes et aux communautés religieuses ou politiques ou simplement humaines des deux côtés de la Méditerranée d'entrer dans une interaction un tant soit peu productive.

Des stratégies de contournement de cette mainmise impliqueraient que l'Union choisisse de recourir à des interlocuteurs religieux déliés de toute allégeance avec les régimes et donc plus ou moins ancrés dans le paysage oppositionnel. Toutefois, la conjonction du « parler musulman » et d'une posture oppositionnelle suffit généralement, jusqu'à ce jour, à rendre à ses yeux un acteur musulman strictement infréquentable.

### **3.2. Un islam oppositionnel démonisé**

La situation tout à fait paradoxale dans laquelle s'est trouvée l'Union en choisissant de boycotter le gouvernement palestinien nouvellement élu reflète en les concentrant les contradictions que le cumul de ces deux biais du positionnement européen – tropisme pro-israélien excessif et incompréhension de la nature des forces alternatives aux régimes arabes en place – risque à terme d'étendre à sa relation avec la totalité de son environnement arabe.

Les mêmes biais qui affaiblissent la définition européenne des « sociétés civiles » arabes « légitimes » produisent d'identiques dégâts dans l'identification des opposants politiques. Lorsque l'Union s'avise de vouloir prendre langue avec d'autres que les acteurs étatiques ou les représentants officiels des sociétés civiles, elle opère à nouveau un tri extrêmement préjudiciable à leur représentativité. Les oppositions dites « laïques » de la première génération (plus ou moins les héritières historiques des socialismes arabes) jouissent de l'essentiel de l'attention de l'Europe. Cette reconnaissance est souvent proportionnelle à la vigueur avec laquelle elles s'emploient à stigmatiser leurs concurrents islamistes. De façon plus préjudiciable, les représentants de l'alternative laïque aux régimes (souvent autoproclamés « démocrates », appellation qui sous-entend que la

totalité du spectre des courants islamistes est hermétique à ce concept) ne disposent en fait dans leurs sociétés respectives que d'une représentativité inversement proportionnelle à celle dont ils jouissent dans les chancelleries et les médias européens.

Sur le terrain, le relais de la génération nationaliste a en fait été pris partout par leurs successeurs islamistes, qui en réintroduisant dans le discours politique la terminologie de la culture musulmane « endogène » ont banalement prolongé sur le terrain culturel et symbolique le processus de « remise à distance » de l'ancien colonisateur qu'ils avaient eux même initié. Pourtant, l'Europe a pour l'heure complètement échoué à rationaliser la perception de cette génération politique et à établir avec elle les moindres canaux de communication, laissant de ce fait se réduire de façon drastique sa connaissance et sa reconnaissance de la composante majoritaire de son environnement arabe. Hormis quelques louables exceptions (les représentants de l'UE ont su établir et conserver le contact avec le Hezbollah libanais, n'interrompant pas la coopération avec le ministère de l'Énergie lorsque l'un de ses membres y a été nommé), la vision européenne des attentes du monde arabe passe par un prisme extrêmement réducteur : la voix des régimes occulte celles des sociétés civiles, et celle des oppositions laïques très minoritaires masque celle de l'entière génération islamiste.

Dans les rangs islamistes, l'Europe est sans surprise accusée de chercher jusqu'à ce jour une mythique « troisième force » qui capitaliserait les ressources de son double dé-saveu supposé de la « peste » (militaire) et du « choléra » (islamiste). Cette impasse de la vision politique européenne est ainsi résumée par un universitaire algérien exilé, Abbas Aroua, « *La thèse du “ni peste, ni choléra” a frappé l'Europe d'une véritable “cécité” politique. Abusée par un prisme idéologique parfois proche de l'islamophobie (comme certaines réactions très officielles intervenues lors de la crise des caricatures l'on révélé), prisme qui conforte ses peurs ataviques, [...] courant, à l'instar du général de Gaulle dans les années 1950, derrière une illusoire “troisième voie”, l'Europe est demeurée aveugle à l'évolution de la réalité algérienne et arabe, qui veut que ses intérêts légitimes seront mieux garantis par les véritables représentants des populations concernées, que, tôt ou tard, les forces véritablement représentatives de la société, parviendront à faire accéder au pouvoir. »*

### **3.3. Barcelone et l'impasse programmée du boycottage du gouvernement palestinien**

En terre arabe, l'UE ne dispose donc pas aujourd'hui des interlocuteurs, des relais et des ressources lui permettant de se préparer réalistement aux défis des transitions politiques en cours et à venir dans ces pays. L'ostracisation indiscriminée de toute expression politique oppositionnelle – ou même, dans le cas du Hamas, gouvernementale – en provenance du monde arabe, dès lors que ses auteurs emploient le vocabulaire de la culture musulmane, est considérée par une large majorité d'opposants, pas seulement islamistes d'ailleurs (et donc par une large majorité des citoyens de cette région du monde), comme l'une des causes centrales de l'un des plus graves échecs de la diplomatie européenne : celui, avéré, du « Processus de Barcelone », dont la plupart des observateurs s'accordent à considérer aujourd'hui qu'il est demeuré lettre morte.

L'incapacité européenne à percevoir le processus historique relativement banal qui explique l'émergence de ces forces et leur présente centralité dans le paysage politique arabe est au cœur de ce revers. L'UE se refuse non seulement à reconnaître l'importance de l'ancrage populaire des oppositions islamistes modérées, mais plus encore à déceler leur potentiel modernisateur – dans tous les domaines de la libéralisation politique, y

compris le renforcement des droits individuels des femmes comme des hommes –, au même titre que celui des acteurs « laïques » du reste du spectre politique.

Depuis plus de deux années maintenant, plusieurs *think tanks* démocrates américains se sont ralliés pour leur part à cette perspective qui considère les « islamistes modérés » comme la « clé de la réforme arabe », pour reprendre le titre d'un article d'Amr Hamzawy, chercheur à la *Carnegie Endowment for International Peace*<sup>8</sup>. Avant que la moindre réforme significative puisse avoir lieu dans le monde arabe, affirmait-il en substance, « les États-Unis et l'Europe doivent commencer à établir des relations avec les islamistes modérés, une action moins épineuse qu'il ne peut le paraître, car ces islamistes ont fait leur les règles démocratiques et fait preuve d'un soutien très réel à l'État de droit ». En attestent notamment, dans le monde arabe tout entier, les multiples alliances qu'opèrent les islamistes, depuis le Liban (où le très chrétien général Aoun s'est associé au Hezbollah chiite) jusqu'au Yémen (où les socialistes ont, lors de l'élection présidentielle du 20 septembre 2006, fait alliance avec la formation du Rassemblement Yéménite pour la Réforme, proche des Frères musulmans), en passant par les signataires, en janvier 1995, de l'exemplaire pacte de Sant' Egidio entre toutes les composantes de l'opposition algérienne.

Lorsque se conjuguent les effets du tropisme pro-israélien et l'incapacité à construire rationnellement la relation avec les acteurs des courants islamistes, le pire peut prendre la forme du boycottage du gouvernement légalement élu de la Palestine et du message extrêmement contradictoire qu'il a adressé à l'ensemble des oppositions arabes. À force de ne pas vouloir reconnaître une génération politique, de plier ses principes à l'importance des ressources économiques et des marchés de ses interlocuteurs arabes, de sacrifier les principes du long terme politique sur l'autel du court terme financier et électoral, l'Europe a vraisemblablement affecté considérablement la portée et l'efficacité de ses échanges avec son environnement arabe et musulman. Incapable d'identifier des interlocuteurs ailleurs qu'auprès des régimes autoritaires ou sur le rebord fragile des sociétés qui lui renvoie l'image réconfortante de son universalité, elle risque de se retrouver à terme en porte à faux avec toute une partie du monde.

## **4. Quelques orientations pour rééquilibrer l'action de l'Union européenne**

### **4.1 Affirmer la pleine reconnaissance de toutes les forces politiques autres que sectaires, « islamistes » incluses**

Le premier et le plus urgent des infléchissements des politiques de l'Union serait de s'atteler à construire des passerelles intellectuelles et informelles, avant d'être politiques et institutionnalisées, avec la totalité de l'échiquier démocratique arabe. La notion de

---

<sup>8</sup> Amr HAMZAWY, « The key to Arab Reform: Moderate Islamists », *Policy Brief*, n° 40, 26 juillet 2005. « Pendant des décennies, explique-t-il, les régimes arabes ont usé d'une stratégie de la peur pour encourager les États-Unis et l'Europe à soutenir leur politique répressive à l'égard des mouvements islamistes, mobilisant l'image de fanatiques anti-occidentaux prenant le pouvoir par les urnes. Pourtant, les islamistes modérés d'aujourd'hui ne participent plus de ce cauchemar. Les acteurs et les observateurs politiques qui continuent à insister sur le fait qu'il n'existerait rien de tel qu'un "islamisme modéré" omettent de prendre en compte le fait que les organisations militantes au Maroc, en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Koweït et au Yémen ont évolué au terme de décennies d'échec dans leur opposition à des régimes répressifs. Au lieu de s'accrocher aux mirages d'États théocratiques, bon nombre de mouvements islamistes reconnaissent maintenant la pertinence du choix de concourir pacifiquement pour obtenir une participation au pouvoir et de travailler dans le cadre des institutions existantes pour promouvoir des ouvertures démocratiques progressives. »

courant islamiste doit être reconstruite à partir d'une distinction trop rarement faite : une majorité d'acteurs politiques, pour des raisons de nature identitaire, est sensible à une affirmation des marqueurs de la culture musulmane. Ce processus d'affirmation ne détermine pas l'usage de modes d'actions politiques particuliers et ne peut en tout état de cause être perçu comme étant en relation d'antinomie et d'exclusion avec les dynamiques de libéralisation politique et de modernisation sociale. Certes, l'UE peut et doit conserver le droit de se démarquer des acteurs politiques ne respectant pas sa propre éthique. Mais elle doit le faire alors avec la même vigueur quel que soit le vocabulaire des acteurs concernés et non sur la seule base de leur éventuelle « islamité », ostracisant en bloc, à ce seul titre, toutes les formations politiques qualifiées d'« islamistes ».

Sans s'abstraire d'aucune des exigences diplomatiques, l'Union pourrait veiller à inclure dans la liste de ses interlocuteurs (gouvernementaux bien sûr, mais également oppositionnels et membres des sociétés civiles) la totalité des familles politiques en présence et en particulier tous ceux – c'est-à-dire une écrasante majorité – des courants islamistes qui acceptent le principe de ces dialogues ou de ces interactions. Souvent présents dans les enceintes parlementaires, comme c'est le cas en Palestine, au Yémen, en Jordanie, au Liban, au Koweït, en Irak ou en Arabie Saoudite, pour ne rien dire des situations où ils participent ou dirigent un gouvernement (comme au Liban ou en Palestine, et demain en Irak ou ailleurs), ils ne sauraient faire l'objet d'une quelconque ostracisation qui puisse continuer à crédibiliser, comme l'a fait la terrible contre-performance palestinienne, l'idée, aujourd'hui profondément ancrée, d'un sectarisme antimusulman de l'Europe.

Les intellectuels associés aux programmes de l'UE doivent évidemment venir de tous les horizons de pensée et ne pas exclure systématiquement (comme l'ont fait jusqu'à un certain point le programme du Forum civil et la plate-forme des ONG) les intervenants considérés comme proches ou faisant partie de la mouvance islamiste.

#### **4.2. Dépasser la lecture théologisante des tensions politiques**

La reconnaissance des courants islamistes modérés implique pour l'UE de ne plus se laisser entraîner – quelle que soit la propension de certains acteurs, y compris étatiques, à le faire – sur le terrain d'une « idéologisation » ou, pire, d'une « théologisation » de la lecture des tensions dans et avec le monde arabe. Plus encore que des efforts de rapprochement culturel ou religieux, si nécessaires soient-ils, la relation euro-arabe a besoin aujourd'hui de mécanismes capables d'assurer une meilleure répartition des ressources politiques, c'est-à-dire un plus haut degré de justice internationale ou même seulement d'un degré d'injustice moins manifeste.

Si le rapprochement culturel est à même de participer à ce règlement, il ne saurait en aucune façon s'y substituer. Le registre du « dialogue des cultures » ou des « civilisations » ne doit donc jamais justifier le refus d'une lecture profane et d'une réponse simplement politique aux tensions avec le monde arabe. Le recours à une approche culturaliste, théologique ou « civilisationnelle », interdit en effet d'appréhender la matrice profane et politique des conflits d'intérêts et, ce faisant, les responsabilités respectives des acteurs, à l'échelon régional, mondial ou au niveau de chaque État.

#### **4.3. Redéfinir les missions du dialogue interculturel**

« *L'Europe et les États-Unis partagent les mêmes valeurs* », affirmait, en 2004, le Président Jacques Chirac en compagnie du Premier ministre Tony Blair. Certes. Mais cela implique-t-il pour autant que « *ces deux pays* » (*sic*) aient de ce fait à « *mener des combats communs* » ? Peut-être, mais... contre qui ? Contre des « civilisations », afri-

caines ou asiatiques, dont le non-dit d'une telle formule est qu'elles n'auraient pas les mêmes valeurs ?

La diversité symbolique des pratiques, des rites et des références, est trop souvent extrapolée, à tort, pour accréditer l'idée de différences plus substantielles qui seraient fondées sur des « valeurs » supposées incompatibles. Le dialogue interculturel devrait donc servir à faire prendre conscience au plus grand nombre, sur les deux rives de la Méditerranée, que la diversité des cultures se limite en réalité au terrain des matériaux symboliques (références historiques ou mythiques, profanes ou religieuses) que mobilisent les différents groupes culturels pour légitimer leurs valeurs, mais que, pour l'essentiel, elle n'englobe pas les valeurs elles-mêmes.

La confusion n'est pas nouvelle et ses conséquences, toutes négatives, sont multiformes. D'Atatürk conditionnant l'accès de ses concitoyens à la modernité au port d'une forme précise de casquette « européenne » aux réticences françaises émotionnelles devant le port du *hidjab* (pas seulement dans les écoles publiques), en passant par la tentation fréquente des croyants de tous dogmes de nier l'existence d'un dénominateur commun humaniste transcendant les appartenances religieuses, les blocages, analytiques et politiques, sur lesquels débouche cette confusion entre la « substance » des valeurs et les références symboliques mobilisées pour les légitimer sont nombreux. Le dialogue interculturel promu par l'Europe doit contribuer à les dévoiler et à les dénoncer, en identifiant les innombrables manières qu'ont dogmes, doctrines et communautarismes de nier à la culture de l'autre la capacité d'exprimer une référence universelle.

#### **4.4. Penser et dépasser l'unilatéralisme de la relation culturelle : entendre pour être entendu, apprendre pour enseigner**

Le développement vers le monde arabe de moyens de communication européens, notamment audiovisuels, est certes un objectif louable. Mais il ne devrait pas avoir pour conséquence d'aggraver le déséquilibre des flux médiatiques Nord-Sud. Si elle veut elle-même être entendue, l'Europe doit permettre – sans discrimination – aux opinions publiques du monde arabe de se faire elles aussi entendre au sein de l'Union.

Sur le territoire européen, le pluralisme de l'information politique sur le monde arabe et musulman apparaît comme l'un des préalables essentiels à la résorption des malentendus et des tensions avec cette région du monde. Pour l'heure, la distribution de la parole publique sur les conflits du Proche-Orient demeure toutefois particulièrement déséquilibrée. Or, lorsque l'un des quatre pieds d'une chaise, ou d'une table, s'autorise à être plus haut que les autres, ou bien lorsqu'il est de fait interdit à l'un d'entre eux d'atteindre la hauteur lui permettant de participer à l'équilibre collectif... c'est la possibilité du « vivre ensemble » (national ou international) qui risque très vite d'être compromise. C'est ce déséquilibre-là, avec ses terribles conséquences, qui doit être nommé si on veut le dépasser.

L'Europe ne doit pas craindre d'encourager ses interlocuteurs arabes à se constituer un savoir autonome sur l'Europe. Aux précieux Centres de recherches en sciences sociales sur le monde arabe (qui pourraient être utilement « européanisés » pour en renforcer le potentiel et la capacité d'attraction), des Centres arabes d'étude de l'Europe pourraient ainsi s'ajouter pour le bénéfice mutuel de la construction d'un savoir scientifique partagé et donc dépassionné.

Tout en gardant ses ambitions d'être écoutée et d'enseigner au Sud, l'Europe doit saisir toutes les chances qu'elle peut avoir d'écouter le monde arabe et d'y apprendre. Les programmes européens d'apprentissage des langues du monde arabe et les séjours



d'acculturation d'étudiants européens dans cette région constitueraient sans doute un des meilleurs leviers d'action dans ce domaine.

#### **4.5. Des allègements techniques**

Il est très souvent fait état du découragement de partenaires potentiels de l'Europe devant la lourdeur extrême des procédures contractuelles de financement. Or les petites structures qui n'ont pas les moyens de faire face aux exigences techniques requises pour bénéficier d'un tel soutien sont souvent celles qui sont le plus solidement ancrées dans le tissu social.

## Table

1. L'UNION EUROPEENNE ENTRE « ATTENTISME » ET « ATLANTISME »	3
2. LA FRAGILITE POLITIQUE DES RELAIS INSTITUTIONNELS DE L'UNION	4
2.1. L'arbre des stratégies gouvernementales...	5
2.1.1. <i>Sur la scène internationale : l'aide de l'Europe « contre » les États-Unis</i>	5
2.1.2 <i>Sur la scène intérieure : contre les droits des opposants</i>	5
2.2.... et la forêt ignorée des attentes oppositionnelles	7
2.2.1. <i>Sur les droits de l'Homme : la conviction d'un double discours</i>	7
2.2.2. <i>Des sociétés civiles sous influence et des « ONG » étatisées</i>	8
3. UN DIFFERENTIEL DANGEREUX AVEC LA GENERATION DE L'ISLAM POLITIQUE MODERE	10
3.1. Un Islam institutionnel étatisé	10
3.2. Un islam oppositionnel démonisé	11
3.3. Barcelone et l'impasse programmée du boycottage du gouvernement palestinien	12
4. QUELQUES ORIENTATIONS POUR REEQUILIBRER L'ACTION DE L'UNION EUROPEENNE	13
4.1 Affirmer la pleine reconnaissance de toutes les forces politiques autres que sectaires, « islamistes » incluses	13
4.2. Dépasser la lecture théologisante des tensions politiques	14
4.3. Redéfinir les missions du dialogue interculturel	14
4.4. Penser et dépasser l'unilatéralisme de la relation culturelle : entendre pour être entendu, apprendre pour enseigner	15
4.5. Des allègements techniques	16

